

L'AIFBD encourage les échanges entre professionnels francophones des bibliothèques et de la documentation, en poste ou à venir. Aussi, c'est avec grand intérêt qu'elle soutient cette année encore, l'École d'été internationale francophone en sciences de l'information, organisée par l'EBSI (Montréal) en partenariat avec l'ENSSIB (France), l'EBSI (Montréal), l'ISD (Tunis) et la HEG (Genève) qui se tiendra en 2017, à Montréal sur le thème : **"Marketing et publics" pour la session 1 (3 au 14 juillet) et "Gestion d'un projet de numérisation" (17 au 28 juillet).**

Pour accompagner cette école d'été internationale francophone, l'AIFBD offre des bourses d'inscription (uniquement les frais d'inscription) à l'école d'été pour les membres de l'AIFBD des pays du Sud.

L'obtention de cette bourse est relative à un certain nombre de critères, qui permettront de sélectionner, parmi les dossiers reçus, les bénéficiaires. La liste des documents demandés dans le dossier de candidature permettra de vérifier l'adéquation des candidatures aux critères.

Les dossiers de candidature sont à adresser, par email avant le 25 juin 2017, à l'adresse suivante : nadiatemmar@gmail.com et raphaelle.bats@enssib.fr

Les candidats (es) recevront un accusé de réception de leur dossier de candidature. L'annonce des candidatures retenues sera diffusée le 30 juin 2017.

Critères	Documents exigés
Être membre de l'AIFBD	Attestation de paiement de la cotisation : Il s'agit d'avoir payé sa cotisation de membre de l'AIFBD pour l'année en cours, le jour du dépôt de la demande d'obtention d'une bourse
Motivation	Lettre de motivation expliquant l'intérêt du / de la candidat(e) pour l'école d'été et les retombées attendues pour le (a) candidat(e) et, le cas échéant, pour sa bibliothèque d'affectation.
Parcours en lien avec le thème	Curriculum vitae
Pour les étudiants : Etre inscrit dans un Diplôme de niveau 2, niveau master, ou bac +4	Attestation d'inscription dans une Université ou équivalent dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques ou des études équivalentes
Pour les professionnels en poste : être en poste depuis au moins 2 ans et disposer d'un contrat de travail en vigueur dans une bibliothèque ou un centre de documentation.	Copie du contrat de travail (le cas échéant) Attestations de stage, (le cas échéant)